

Remise du prix DROITS DES FEMMES

le 18 novembre 2017

Compte rendu de la journée par la Commission des Droits des Femmes

Remise du Prix par la Grande Maîtresse

Conclusions de la Grande Maîtresse

Compte rendu de la journée par la Commission des Droits des Femmes

A l'initiative de la Commission Nationale des Droits des Femmes de la Grande Loge Féminine de France, une cérémonie de remise du Prix des Droits de Femmes, le premier du genre, a été organisée.

C'est dans un Temple de la GLFF archi plein (175 femmes et 5 hommes...), en présence d'élues d'associations féministes ou de droits humains et de personnalités, notamment la première Ministre des droits de LA femme (on disait ainsi à l'époque), Yvette Roudy, que le Prix a été décerné à Eliane Viennot et que le trophée lui a été remis par la Grande Maîtresse Marie-Thérèse Besson.

Eliane Viennot est professeure émérite de littérature française à l'université de Saint Etienne et historienne, spécialiste de la Renaissance, membre de l'Institut Universitaire de France, auteure de France, les femmes et pouvoir, dont les 3 tomes actuellement parus balaien la période de la Renaissance à la révolution. Le 3^{ème} tome, paru en mars dernier est consacré au XVII^e siècle s'intitule, de façon explicite « ET la modernité fut masculine

Elle est également militante « historique » des grands combats féministes pour l'IVG, la parité, la lutte contre les violences à l'encontre des femmes et les stéréotypes sexistes , à commencer par la hiérarchie sexuelle inculquée, dès le plus jeune âge, par la dévalorisation ou l'exclusion du féminin dans la langue.

C'est ce double parcours d'exception qui lui a valu de faire l'unanimité de la Commission des Droits des Femmes et d'être la lauréate du Prix

La cérémonie de remise du trophée a été précédée d'une conférence par Réjane Sénac, directrice de recherche CNRS à Sciences Pô et Présidente de la Commission Parité du haut Comité à l'Egalité entre les femmes et les Hommes, instance de consultation auprès du Premier ministre.

Auteure de "plusieurs livres, dont le dernier Les non frères au pays de l'égalité, qui s'attaque à ce qu'elle considère être l'illusion égalitaire d'une République dite « fraternelle », dont les non frères ont été d'emblée exclus, Réjane Sénac, a su, tant par la rigueur de ses concepts que par son humour et la verve de son expression, captiver un auditoire qu'il soit, ou non, en total accord avec son propos.

La journée, s'est terminée par la signature des ouvrages de la conférencière et de la lauréate, autour d'un verre de l'amitié, permettant ainsi de prolonger les débats et les questionnements, dans une ambiance trèssororelle.

Remise du prix par la Grande Maîtresse

Madame la Professeure, Chère Eliane Viennot,

Pour ce Prix d'autant plus symbolique qu'il est remis pour la première fois aujourd'hui, il pouvait s'avérer compliqué de choisir une lauréate, parmi toutes les femmes qui "*par leurs réflexions, leurs travaux, leur engagement, leurs actions, ont contribué à promouvoir les droits des femmes*" pouvaient légitimement prétendre à cette distinction. Car nous partageons, j'en suis sûre, avec vous, la certitude que le prétendu déficit de femmes de talent, de conviction, d'expertise qui expliquerait la persistance de leur relégation professionnelle, politique, médiatique,ou maçonniques, est une fable commode pour justifier l'accaparation masculine de ces espaces.

De fait, les avocates de la cause des femmes font de plus en plus entendre leur voix, ce dont nous nous félicitons. Mais nous voulions également, pour ce premier Prix, ne pas céder aux stéréotypes des rôles qui ont "naturellement" dévolu aux femmes un engagement militant et opératif, au détriment des réflexions théoriques, des travaux académiques et de la recherche. C'est en ce sens que votre parcours de pensée et d'action nous est apparu exemplaire. Intellectuelle ET femme engagée. Universitaire ET femme de terrain. Militante féministe ET chercheuse, votre nom s'est très vite imposé.

La Militante, d'abord, et c'est peut être cet aspect de votre parcours qui est le moins connu.

Dans les années 70 vous vous êtes activement engagée dans le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (MLAC), qui joua un rôle d'avant-garde décisif dans le combat des femmes pour la maîtrise de leur sexualité et de leur maternité, jusqu'à l'aboutissement législatif porté par Simone Weil.

Ce fut ensuite, en 1978, la création d'une librairie féministe, *Carabosse*, dans un local qui vous appartenait et que vous aviez mis à disposition pour l'équipe entièrement bénévole qui l'animait. Puis, dès 1979, vous avez associé à cette librairie un café féminin littéraire, qui permettait d'organiser des rencontres, des débats, des expositions avec des créatrices et « autrices ». Je sais que vous vous êtes attachée à ce terme, le seul qui fût en usage jusqu'à ce que l'Académie française, création ad hoc du cardinal de Richelieu, le bannisse.

Barcarrosse, bien plus qu'un simple café fut un lieu emblématique et précurseur d'information pour les femmes en détresse et pour les problèmes de contraception, d'avortement, de violence, de divorce.

En 1982, votre groupe a édité un "Petit guide féministe de France et d'ailleurs".

C'est d'ailleurs dans le même arrondissement – le 11^{ème}- que Carabosse et Barcarrosse avaient élu domicile, à l'époque où la Grande Loge féminine de France achetait cette Cité du Couvent où nous réunissions aujourd'hui.

Militante, vous l'avez été aussi, dans l'organisation d'extrême gauche « Révolution » avec d'autres féministes mais vous avez été amenée à faire l'amer constat que la lecture marxiste de l'exploitation ne remettait nullement en cause l'organisation patriarcale de la société et s'en accommodait même fort bien. Vous avez dû faire vôtre le slogan des féministes de l'époque qu'un « *steak de militant est aussi long à cuire qu'un steak de patron* » et c'est bien votre

engagement féministe qui vous a amenée à rompre avec votre organisation¹.

Je me dois également de mentionner, en présence ici, de celles qui furent les plus engagées dans la campagne pour la parité², que vous en avez également été partie prenante, dans les années 90.

Quant à votre carrière universitaire et de recherche, elle n'est pas moins riche et diverse. Agrégée de lettres, vous avez enseigné en France et aux USA, entre autres, et vous êtes actuellement professeure de Littérature française à l'Université de Saint-Étienne. Vous avez consacré votre thèse à Marguerite de Valois et vous êtes spécialisée dans les écrits des femmes politiques de la Renaissance

Vous avez créé deux collections aux Publications de l'Université de Saint-Étienne, l'une destinée aux écrits des femmes de l'Ancien Régime («la cité des dames»), l'autre aux études sur ce champ de recherche («l'école du genre»).

Vous êtes également membre, depuis, 2003, de l'Institut universitaire de France

En 2006, chargée de mission par le Conseil régional d'Île de France, vous avez soutenu la création de l'*Institut Émilie du Châtelet pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre*, dont vous avez été l'une des vice-présidentes jusqu'en 2011.

Vous avez reçu de nombreuses distinctions, dont le prix Irène Joliot-Curie du Ministère délégué à la Recherche pour l'action en faveur des femmes, attribué à la « Société Internationale pour l'Étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR) », dont vous avez été présidente co-fondatrice. Vous êtes officière de la Légion d'Honneur.

Vous êtes déjà, intervenues dans nos loges et, très récemment encore, lors d'une tenue commune³ de plusieurs obédiences sur le thème « *Et la modernité fut masculine* » qui est également l'intitulé du 3^{ème} tome du considérable ouvrage sur lequel vous travaillez depuis plus 15 ans « La France, les femmes et le pouvoir »⁴

Vous signerez ce troisième tome, paru en mars dernier, à l'issue de cette journée. Il est consacré à la période de la révolution française qui, selon vous et contrairement à une idée bien ancrée, loin d'être un pas décisif vers l'idéal universaliste, créa les conditions d'une régression durable en matière d'égalité des sexes. L'avènement du citoyen, loin de favoriser celui des citoyennes laissa ces dernières au bord du chemin et légitima un discours essentialiste sur la « nature » de « la » femme, installant durablement un caractère naturel à la construction sociale d'une complémentarité inégalitaire.

Votre prédilection pour la Renaissance ne vous rend ni aveugle ni sourde aux tumultes de notre siècle. Vous avez également publié de nombreuses tribunes et articles en prise sur l'actualité, quant aux divers avatars des résistances de la langue française à la place du féminin. « *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* », comme vous l'avez développé dans votre livre paru en 2014 et comme vous l'avez plaidé dans diverses tribunes⁵, répondant avec humour à la

1 Témoignage dans un livre collectif paru en 1983

2 Anne Le Gall, Françoise Gaspard, Yvette Roudy

323/09/2017 Europe(GLFF), Le tout monde (GLMF),

4 Premier tome : *L'invention de la loi salique* (V^e-XVI^e siècle). Deuxième tome : *Les Résistances de la société* (XVII^e-XVIII^e siècle)

violence déraisonnable des réactions lorsqu'on s'attaque à l'ordre du symbolique et à la subordination linguistique du féminin au masculin.

Cette défense du féminin pluriel trouve un écho particulier pour nous Franc maçonnes de la Grande Loge Féminine de France, seule obédience maçonnique, à féminiser tous nos titres et non à les neutraliser au nom d'un universel, CQFD, forcément masculin.

Chère Eliane Viennot, au nom de notre Commission Nationale des Droits des Femmes et des 14000 sœurs de la Grande Loge féminine de France, j'ai le très grand plaisir de vous remettre ce trophée du Prix des Droits de Femmes.

Marie Thérèse Besson
Grande Maîtresse

Conclusions de la Grande Maîtresse

Mesdames, Messieurs, Chères Amies

Je vous remercie toutes et tous de votre présence fidèle, de votre participation riche aux débats, et bien sûr de ces cadeaux que sont l'échange, le don, la réflexion.

Je remercie aussi Madame Réjane Sénac pour son questionnement sur l'égalité pour les « non-frères ».

Nous avons bien compris que pour s'émanciper individuellement, il fallait porter l'émancipation collective, qu'elle est nécessaire. C'est un de nos objectifs à la GLFF où nous, femmes, nous agissons pour nous « imaginer comme semblables ».

Il me tenait à cœur de remettre à Madame Eliane Viennot ce prix, symbole fort, puisque pour la première fois de son histoire, la Commission Nationale des Droits des Femmes décerne ce prix.

Il était important pour nous, Grande Loge Féminine de France, de rappeler que sans l'existence et le respect des droits des femmes, il n'est point de liberté.

Nos anciennes, nos pionnières, l'avaient bien compris et surtout l'avaient intégré dans leurs travaux, qu'ils fussent initiatiques, philosophiques ou sociétaux.

« Les droits des femmes, c'est dans nos gènes » assure l'une d'entre nous.

Nous en voulons pour preuve quelques exemples.

Dès le début du XXème siècle, un Compte Rendu de réunion stipule :

« Chaque mois les SS.^e.de l'Atelier se sont réunies en tenue solennelle pour étudier ... toute autre question intéressant particulièrement la condition de la femme et les améliorations susceptibles d'y être apportées » (1911-1912)

5 « La guerre de la Première ministre n'aura pas lieu » (2016) ou « Débranchons l'Académie Française »(2017)
Libération

Les titres des Question à l'étude des loges sont évocateurs :

« *De l'art d'être femme* » (1943)

« *Rôle de la femme dans la paix future* » (1947)

« *La place de la femme dans l'économie sociale* » (1948)

« *Devoirs de femme et liberté de conception* » (1957)

La GLFF s'engage aussi dans le siècle en « Continuant au dehors l'œuvre commencée dans le Temple » :

- . 1916 : « *Cours gratuits pour dames et jeunes filles* » : hygiène, puériculture, sténo dactylo, couture, espéranto, diction, littérature, français, musique, cours professés par les SS.[°] des Loges d'adoption au 8 rue Puteaux
- . 1953 : implication de la TRGM **Yvonne Dornès** dans le mouvement « Maternité heureuse », mère du Planning familial.
- . 1963 : implication de la TRGM **Edwige Prudhomme** qui soutient indéfectiblement Yvonne Dornès
- . 1972 : intervention d'E Prudhomme avec le soutien de l'obédience, dans le combat pour la loi IVG

Nous vous avons remis ce trophée emblématique de notre obédience : sa **circularité** vous rappellera que notre travail ne s'arrête pas aux confins de notre hexagone, mais qu'il franchit les frontières et que notre Grande Loge Féminine de France œuvre, à la manière de nos pionnières, non seulement ici, mais aussi là-bas, sur notre planète Terre.

Le sujet du colloque dernier « **Les droits des femmes en mouvement** » nous rappelle que rien n'est jamais acquis, que tout est fluctuant, que tout est dangereusement réversible.

La Grande Loge Féminine de France, depuis plus de 70 ans, est un outil d'émancipation et d'autonomie pour les femmes. Encore une fois, et nous ne le dirons jamais assez, nous ne pouvons que souscrire à l'idée que l'évolution de la condition des femmes est la clé de l'institution de la paix dans le monde.

Aussi, merci Mesdames pour votre contribution à l'élaboration de ce monde meilleur, merci à la commission conventionnelle des droits des femmes pour son travail et son implication ; ce monde sera celui qui accordera aux femmes une égalité parfaite, ni plus, ni moins !

J'ai dit

Marie-Thérèse BESSON